

**NOTICE D'INFORMATION /
Registre des activités de traitement**

**Règlement général sur la protection des données
de l'UE (2016/679), articles 13, 14 et 30**

Date de rédaction : 19 septembre 2017

Il est possible que ce document Notice d'information / Registre des activités de traitement soit actualisé ou révisé à tout moment, avec le préavis éventuel prévu par la loi applicable. Votre droit à la portabilité des données et/ou à la restriction du traitement, le cas échéant, s'appliquera à partir du 25 mai 2018.

1. Contrôleur / Entreprise	Orion Corporation (Numéro d'identification de l'entreprise : 1999212-6) Orionintie 1 FI-02200 Espoo Finlande Tél. +358-10 4261
2. Responsable / personne à contacter	Personne à contacter : Sandra Wotzka Orion Pharma AG Baarerstrasse 75 6300 Zug Suisse Tél. 0041417674091 Courriel Sandra.wotzka@orionpharma.com Administrateur/administratrice de la sécurité des données : Heidi Arala Courriel : privacy@orion.fi
3. Nom du fichier de données	Registre clients pour marketing direct
4. Objectif du traitement des données personnelles / destinataires (ou catégories de destinataires) des données personnelles / base légale du traitement des données personnelles	<p>L'objectif du traitement des données personnelles est le marketing direct sur la base des relations avec la clientèle, y compris la création d'un profil et le profilage des clients (informations et publipostage direct concernant des produits médicaux).</p> <p>L'entreprise ne communiquera pas à des tiers les données collectées à des fins commerciales. Il est possible que nous partagions vos données avec des tiers, comme par exemple ceux qui nous assistent pour l'exécution des opérations techniques telles que le stockage des données et l'hébergement. Le contrôleur peut communiquer les données aux fournisseurs de services sélectionnés par lui pour exécuter l'objet du registre. L'entreprise utilise une plateforme de gestion des relations avec les clients basée sur internet dont la maintenance technique est assurée par un fournisseur de services appelé Interactive Medica ; les données personnelles sont communiquées à ces fins à Interactive Medica.</p> <p>Si la propriété ou le contrôle d'Orion Corporation ou de tout ou partie de nos produits, services ou actifs change, il est possible que nous communiquons vos données personnelles à tout nouveau propriétaire, successeur ou cessionnaire.</p> <p>La base légale du traitement des données personnelles est le consentement de la personne fichée ou les intérêts légitimes du contrôleur / l'objectif de marketing direct (Règlement général sur la protection des données de l'UE, article 6.1.a ou 6.1.f. et attendus 47). Nous traitons les données personnelles uniquement sur la base de nos intérêts légitimes, dans les cas où nous estimons, sur la base du</p>

	critère de prépondérance de l'intérêt, que les droits et intérêts de la personne fichée ne l'emportent pas sur notre intérêt légitime.
5. Contenu du fichier	<p>Le fichier de données contient les catégories de données suivantes sur les médecins praticiens, les professionnels de santé et les personnes à contacter pour prendre des rendez-vous pour la promotion des ventes (publipostage et invitation).</p> <p>Informations collectées et conservées par le contrôleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique des rencontres • Produits présentés • Notes sur les rencontres • Groupes cibles de clients en fonction du domaine thérapeutique et de la description du travail du médecin dans le but d'attribuer correctement les rencontres pour la promotion des ventes. • Accessibilité pour les rencontres pour la promotion des ventes (fois/an) • Enregistrement de la distribution d'échantillons • Distribution du matériel du PGR (plan de gestion des risques) • Autre matériel possible distribué • Coordonnées des personnes organisant des rencontres de promotion des ventes : nom, numéros de téléphone et adresses électroniques professionnels <p>Données reçues du registre externe qui ne sont pas modifiées par le contrôleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ID de la personne dans la base • numéro de licence • Sexe • Titre • Rôle • Nom • Date de naissance • Coordonnées (adresse postale, adresse professionnelle, numéro de téléphone) • Lieu de travail et coordonnées • Profession • Opposition au marketing direct
6. Sources des informations	<p>Données fournies par le fournisseur de services : base de données SM Marketing. https://www.smmarketing.ch</p> <p>Données collectées par le contrôleur : personnel commercial, représentants commerciaux et assistants pour les relations avec les clients du contrôleur.</p>
7. Période de conservation des données personnelles	<p>Le fournisseur de données externes ne fournit que des données valides et à jour. Le fichier de données est régulièrement actualisé pour n'inclure que les données pertinentes pour le traitement. Sur demande légitime de la personne fichée, le traitement est restreint conformément à la demande. Les données sont effacées conformément à l'obligation d'archivage (distribution d'échantillons de médicaments et de matériel du PGR).</p>
8. Principes de la sécurisation du fichier de données	<p>Le fichier de données se trouve sur un serveur dans un environnement d'hébergement privé. L'application est utilisée via une connexion https sécurisée et uniquement avec un nom d'utilisateur et un mot de passe personnels. Les</p>

	<p>informations ne sont accessibles qu'aux employés de l'entreprise qui en ont besoin dans le cadre de leur mission. Seul un utilisateur autorisé du fichier de données peut créer de nouveaux utilisateurs et gérer les informations des utilisateurs. La maintenance technique du fichier de données est assurée par Interactive Medica.</p> <p>Seuls les employés autorisés d'Interactive Medica ont accès au serveur via une connexion VPN pour la maintenance du système.</p>
<p>9. Droit d'accès et droit à la portabilité des données</p>	<p>La personne fichée doit avoir un droit d'accès, après avoir fourni des critères de recherche suffisants, aux données la concernant figurant dans le fichier de données personnelles, ou un droit à notification si le fichier ne contient pas les données recherchées. Le contrôleur des données doit, en même temps, fournir à la personne fichée des informations sur les sources des données figurant dans le fichier, sur les utilisations des données figurant dans le fichier et sur les destinations des données divulguées.</p> <p>La personne fichée doit avoir le droit à la portabilité des données, c'est-à-dire le droit que ses données, qui ont été fournies au contrôleur par la personne fichée et qui sont traitées automatiquement, soient récupérées par elle dans un format structuré et lisible par machine lorsque la base du traitement est le consentement ou l'exécution d'un contrat entre le contrôleur et la personne fichée.</p> <p>La personne fichée qui souhaite accéder aux données la concernant, comme susmentionné, doit faire une demande en ce sens auprès de la représentante locale du contrôleur au moyen d'un document signé de sa main ou d'un autre document certifié conforme.</p>
<p>10. Droit de retrait du consentement / Droit d'opposition au traitement à des fins de marketing direct</p>	<p>Si la base légale du traitement des données personnelles est le consentement de la personne fichée, celle-ci a le droit de retirer son consentement.</p> <p>Si la base légale du traitement des données personnelles est constituée par les intérêts légitimes du contrôleur, la personne fichée a le droit de s'opposer au traitement à des fins de marketing direct.</p> <p>Si le retrait du consentement ou l'opposition au traitement à des fins de marketing direct ne concerne que le marketing direct opéré par le contrôleur des données, elle doit faire une demande en ce sens auprès de la personne responsable chez le contrôleur des données, au moyen d'un document signé de sa main ou d'un autre document certifié conforme, et par écrit auprès de la représentante locale du contrôleur des données désignée au paragraphe 2.</p> <p>Si le retrait du consentement ou l'opposition au traitement concerne la publicité médicale en général, elle doit faire une demande en ce sens auprès du fournisseur de données externes mentionné au paragraphe 6 ci-dessus (SM Marketing). Le retrait du consentement ne rend pas illégal le traitement des données personnelles réalisé avant ce retrait.</p>
<p>11. Rectification, restriction du traitement et suppression</p>	<p>La personne fichée peut informer SM Marketing des modifications de ses données (s'agissant des données fournies par SM Marketing) en contactant SM Marketing par les moyens décrits dans la notice d'information accessible via le lien internet indiqué au paragraphe 6 du présent document.</p> <p>https://www.smmarketing.ch</p> <p>Le contrôleur des données doit, sur sa propre initiative ou sur demande de l'individu enregistré, sans délai non justifié, rectifier, supprimer ou compléter les données personnelles</p>

figurant dans son fichier de données personnelles si elles sont erronées, inutiles, incomplètes ou périmées s'agissant de l'objectif du traitement. Le contrôleur des données doit également éviter la diffusion de ces données si cela peut compromettre la protection de la vie privée de l'individu ou de ses droits.

La personne fichée doit avoir le droit d'obtenir du contrôleur la restriction du traitement, dans le cas où la personne fichée a contesté l'exactitude des données personnelles traitées, si la personne fichée a déclaré que le traitement est illégal et s'est opposée à leur suppression mais a plutôt demandé la restriction de leur utilisation, si le contrôleur n'a plus besoin des données personnelles aux fins de traitement mais si elles sont nécessaires à la personne fichée pour faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux ou si la personne fichée s'est opposée au traitement en vertu du règlement général sur la protection des données de l'UE en attendant de vérifier si les motifs valables du contrôleur l'emportent sur ceux de la personne fichée. Lorsque le traitement est restreint sur la base des motifs ci-dessus, la personne fichée qui a obtenu la restriction doit être informée par le contrôleur avant la levée de la restriction du traitement.

Si le contrôleur des données refuse la demande par l'individu enregistré de rectification d'une erreur, une attestation écrite doit être émise en ce sens. L'attestation doit également mentionner les motifs de ce refus. Dans ce cas, l'individu peut porter l'affaire à l'attention du commissaire chargé de la protection des données.

Le contrôleur des données doit notifier la rectification aux destinataires auxquels les données ont été communiquées ainsi qu'à la source des données personnelles erronées. Il n'y a cependant aucun devoir de notification si cela est impossible ou excessivement difficile.

Les demandes de rectification doivent être faites auprès de la représentante locale du contrôleur des données désignée au paragraphe 2 du présent document.